



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Communiqué de presse – Dax, samedi 31 Août 2013

Braconnage du Bruant ortolan dans les Landes : le massacre continue...

Allain BOUGRAIN DUBOURG, Président de la LPO, accompagné par le CABS (Committee Against Bird Slaughter), a mené ce matin dans les Landes une opération contre le braconnage de cet oiseau protégé. Le Bruant ortolan est un oiseau migrateur dont la chasse est interdite depuis 1999. Lors de chaque saison, entre mi-août et mi-septembre, 30.000 ortolans sont capturés et souvent vendus (jusqu'à 150 € après engraissement) pour être consommés dans le Sud-Ouest.

Le Président de la LPO venait vérifier sur le terrain si le braconnage du Bruant ortolan dans les Landes se poursuivait et si la tolérance de sa capture substituait malgré l'instance de plainte que la Commission Européenne a prononcée contre l'Etat français en début d'année.

Malgré les promesses faites aux associations de protection de la nature par le candidat-Président François HOLLANDE il y a 2 ans et les deux Ministres de l'Ecologie, Delphine BATHO et Philippe MARTIN, force est de constater que le braconnage se poursuit plus que jamais sur le terrain.

Cette année, les équipes de la LPO voulaient vérifier la présence d'installations hors de la zone principale de braconnage (région de Tartas). Plusieurs sites de capture ont été repérés à proximité de Dax et d'Hagetmau. Mais la zone de piégeage s'étend, au minimum, sur un périmètre allant de Capbreton à l'ouest aux confins du Gers à l'est et de Mont-de-Marsan à Dax.

Malgré quelques rapports de force (dont la mise en danger des naturalistes), la LPO a libéré les oiseaux des installations visitées.

Allain BOUGRAIN DUBOURG a porté plainte à la Gendarmerie nationale de Dax au nom de la LPO. Il lui a été dit à cette occasion que les forces de l'ordre saisiraient les matoles (pièges), ce qui constitue une première dans la lutte contre le braconnage du Bruant ortolan.

Toutes les données déjà recueillies et complétées par celles d'aujourd'hui et des jours à venir, seront transférées à la Commission Européenne pour obliger la France à respecter une espèce déjà gravement menacée dans toute l'Europe occidentale.

Allain BOUGRAIN DUBOURG
Président de la LPO

Contacts

Allain BOUGRAIN DUBOURG tel : 06 11 15 18 18

Michel METAIS tel : 06 08 17 16 77

LPO France

Siège social national LPO • Fonderies Royales • 8 rue du docteur Pujos • CS 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX
Tél. 05 46 82 12 34 • Fax. 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr

